

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 817

Artikel: Vue-des-Alpes : Neuchâtel 2000
Autor: Ghelfi, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022842>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TESSIN

La chevillette ne cherra pas

Le refus du Centre universitaire tessinois par 46 993 non contre 21 530 oui, bien que prévisible, nous a beaucoup frappé. Le peuple n'a probablement pas vu l'intérêt d'une institution coûteuse qui n'aurait même pas servi directement les bacheliers du canton, dans la mesure où il s'agissait d'un établissement de troisième cycle. A travers ce refus se dessine une image un peu sombre de l'autre minorité latine. C'est cette constatation qui a inspiré, en marge de l'éditorial, quelques réflexions à Eric Baier.

Le Tessin, pour beaucoup d'entre nous, c'est le bonheur qui envahit le voyageur plongeant dans cette chaude vallée de la Léventine et reconnaissant les premières humeurs méridionales. Pays accueillant, le Tessin se donne à aimer.

A cette image idyllique se superpose tout de suite celle, commercialo-touristique, qui fait de cette région la plaque tournante des investissements et des achats immobiliers par des étrangers au canton.

Après le vote du 20 avril sur le CUSI, il convient d'ajouter une troisième image aux deux premières: les Tessinois ne sont pas ces libéraux de progrès que l'on pouvait se représenter jusqu'ici. Ils sont séduits eux aussi par les sirènes du conservatisme et du repli sur soi. Ce vote, tombant tout de suite après le refus d'entrer à l'ONU, devrait donner l'occasion aux intellectuels universitaires de faire le point sur la place qu'ils occupent en Suisse et qui semble rétrécir à vue d'œil.

Deux paramètres doivent être ici rappelés: Les trois cantons qui forment le peloton de tête pour le taux des bacheliers sont Genève (26,4%), Bâle-Ville (21,6%) et le Tessin (19,4%). Il était de toute évidence dans l'intérêt du Tessin, qui doit envoyer ses bacheliers à Zurich, à Genève ou à Milan pour continuer leurs études, de créer chez lui un

embryon d'université. Le peuple a tranché, montrant par là qu'il craint les universités plus qu'il ne les apprécie. Ce verdict doit être perçu comme un vote de méfiance.

Autre paramètre important: on sait que Carlo Speziati, le grand patron radical de l'instruction publique tessinoise, avait mis depuis une dizaine d'années tout son poids politique dans la préparation de ce scrutin. Quel naufrage pour un homme d'Etat respecté, qui quitte ses fonctions tout à fait normalement à la fin du mois!

E. B.

BERNE

Méfiance ou confiance?

Pas de véritable surprise lors du renouvellement des autorités bernoises et pourtant quelque chose a changé.

La politique devient toujours plus une affaire d'initiés dont la majorité du peuple se désintéresse malgré une couverture médiatique très satisfaisante. La méfiance ne parvient à se manifester que

Vue-des-Alpes: Neuchâtel 2000

Etonnants, ces Neuchâtelois! Alors que partout on parle de protection de l'environnement, de réductions de la charge polluante, de la nécessité de «coordonner le rail et la route», de favoriser les transports publics, ils acceptent à trois contre un la construction d'une nouvelle route, en tunnels, sous la Vue des Alpes afin de mieux relier le Bas et le Haut de leur canton.

Les opposants, soutenus par le syndicat des cheminots (SEV), n'ont pas fait le poids. Pourquoi? Principalement parce que les 60 000 habitants des montagnes neuchâteloises ont le droit, comme n'importe quelle autre agglomération de cette importance en Suisse, de disposer aussi de bonnes liaisons avec le réseau autoroutier du pays. Accessoirement, parce que les arguments écologiques sont fragiles: franchir le Jura à 1000 mètres en tunnel plutôt qu'à 1300 mètres en plein air n'est pas stupide, améliorer la sécurité des usagers n'est pas sans importance, ne pas amplifier l'emploi de fondants chimiques mérite considération. Il n'est pas superflu de préciser, à l'intention de ceux qui connaissent mal la situation neuchâteloise, que ce canton n'est pas saturé

d'autoroutes! Ses liaisons sont inachevées. En est, la jonction avec la N1, à Chiètres, dépend de la bonne volonté bernoise, et aussi un peu fribourgeoise. En ouest, les Vaudois traînent les pieds pour permettre le raccordement avec la N5 à Grandson. Côté transports ferroviaires, les CFF n'en font surtout pas trop depuis des décennies pour revaloriser la ligne du pied du Jura. Les superbes graphiques de Rail 2000, malgré les apparences, pourraient entraîner dans les faits le déclassement définitif, ou tout au moins durable de cette ligne. L'ensemble de ces éléments figure d'ailleurs dans une «conception neuchâteloise des transports» qui se préoccupe autant de désenclaver le canton que d'améliorer l'offre en transports publics. La réalisation progressive des différents projets est prévue sur une quinzaine d'années. Le vote du week-end dernier ne veut pas dire que la route aura la préférence sur le rail. Il signifie davantage que, dans ce délai, les Neuchâtelois veulent disposer d'infrastructures pour la route et le rail qui soient au moins aussi bonnes que ce que tous les autres Suisses ont souvent déjà. Ni plus ni moins.

J. P. G.